

Contribution à la consultation sur la réforme du lycée

Secrétariat

11 rue Michelet
75006 PARIS
Tél. 01 40 46 71 90
Fax 01 46 34 69 22
unetp@unetp.org
www.unetp.org

Siège Social

277 rue Saint Jacques
75240 PARIS cedex 05

Suite à l'annonce des orientations de la réforme du lycée et le lancement d'une consultation de tous ses acteurs, l'UNETP veut apporter sa contribution sous forme de propositions.

Celles-ci sont en cohérence avec les principes directeurs énoncés dans le cadre de la mission de M. de Gaudemar. Elles s'appuient sur l'expérience des établissements de l'UNETP.

En effet, ils sont déjà engagés sur les voies tracées par la réforme dans le cadre des dispositifs d'innovation et parfois depuis de nombreuses années. Ce texte est la contribution de l'Union, ouverte à l'enrichissement.

Par ailleurs, les établissements de l'UNETP participent activement au processus de rénovation de la voie professionnelle, expliquant le lien fait dans ce document entre les deux types de seconde.

1. Des lycées polyvalents structurés autour de spécialités générales, technologiques et professionnelles.

○ Objectifs

- Donner progressivement une égale valeur aux différentes filières et aux différentes secondes.
- Faciliter des parcours personnalisés et sécurisés.
- Progresser vers une meilleure mixité sociale et réduire le poids des déterminismes sociaux.
- Diversifier les pratiques pédagogiques par la rencontre des cultures générales, technologiques et professionnelles.

○ Modalités

- Organiser la polyvalence des lycées afin de proposer aux jeunes plusieurs voies de formation à chaque palier du lycée et selon leurs aptitudes et leurs motivations.
- Remplacer les séries actuelles par un parcours de spécialisation progressif visant l'excellence de chaque lycéenne et lycéen.
- Utiliser et valoriser les démarches inductives et de recherche dans tous les enseignements et spécialités.

2. Des secondes conçues pour clarifier les choix d'orientation.

○ Objectifs

- Permettre à tous les élèves entrant au lycée de découvrir les spécialités et filières les plus favorables à leur réussite immédiate et future, à la poursuite d'étude ou/et à l'insertion professionnelle et ouvrir des horizons non soupçonnés en collège.
- Sécuriser les parcours individuels et faciliter les passerelles entre les différents types de filières.
- Donner du sens à l'objet de chaque enseignement qu'il soit disciplinaire, didactique, cognitif, méthodologique.
- Introduire la notion de formation tout au long de la vie et des possibilités d'évolution des projets et des situations personnelles.

○ Modalités

- Des secondes permettant de motiver un choix positif de cycle terminal, selon l'organisation suivante :
 - ✓ **Des secondes professionnelles** organisées par grandes filières de métiers ouvertes sur plusieurs bacs professionnels.
 - ✓ **Des secondes générales et technologiques** appuyées sur :
 - Des enseignements généraux communs dont les langues étrangères.
 - La découverte d'au moins une spécialité technologique afin d'élargir les « possibles » et de valoriser ses enseignements et ses débouchés.
 - L'approfondissement d'une matière du tronc commun, au choix dans le cadre d'ateliers déclinés par objectifs.
 - ✓ Des activités, de type projets individuels ou collectifs, ouvertes à l'environnement au sens large, communes aux différentes secondes pouvant mettre en œuvre des technologies particulières.
 - ✓ La validation des compétences transversales nécessaires à la réussite des études et à l'insertion professionnelle.
 - ✓ Des enseignements méthodologiques issus des sciences cognitives faisant l'objet d'applications en lien avec les disciplines.
- Le développement d'actions de découverte des structures professionnelles et de rencontre de leurs acteurs.
- L'accompagnement de la progression personnelle du jeune et de son rapport à son propre apprentissage ; la valorisation de ses talents et de son potentiel par :
 - ✓ Une attention particulière au développement de l'estime de soi qui détermine largement la dynamique de progrès.
 - ✓ Des entretiens de motivation et d'aide à l'orientation, deux par an, de la seconde à la terminale pour développer l'éducation au choix.
 - ✓ La tenue de « Conseils de progrès » où l'élève est l'acteur de son bilan et peut présenter l'état de ses projets

3. Un cycle terminal modulaire.

○ Objectifs

- Obtenir un diplôme à l'issue de 2 années de formation, en vue d'une poursuite d'études supérieures ou d'une insertion professionnelle.
- Permettre, si nécessaire, un rythme de parcours plus long, sans échec ressenti ou sans redoublement, rendu uniquement possible par accord du jeune et de ses parents ou responsables légaux.
- « Donner du sens aux apprentissages et à une orientation sensée », raisonnée, tournée vers la poursuite d'études.
- Permettre à chaque lycéen un choix plus adapté du parcours de réussite en cycle terminal : une meilleure adéquation entre vouloir et pouvoir.
- Parvenir à une égale valeur des parcours individuels sécurisés avec des passerelles à soutenir par des dispositifs variables dans le temps selon les besoins et l'affectation de moyens spécifiques.
- Développer l'interdisciplinarité et la transversalité.
- Valoriser les compétences autant que les savoirs.

○ Modalités

- Déclinaison des compétences par palier vers une spécialisation plus affirmée ou vers un renforcement de la discipline dominante en terminale.
- Choix des enseignements par matières prédéfinies dépassant la structuration actuelle en série et permettant des combinaisons plus ouvertes.
- Mise en place de modules d'approfondissement dans les matières fondamentales et technologiques dominantes.
- Validation des compétences transversales aux moyens de productions professionnelles, individuelles et collectives.
- Diversification des méthodes d'évaluation sans privilégier la notation chiffrée et en valorisant davantage les progrès accomplis.
- Développement de la pédagogie du projet associant plusieurs disciplines.

4. Organisation du lycée, autonomie et accompagnement, de la seconde à la terminale.

Principes de base pour un établissement centré sur la vitalité, l'autonomie et l'accompagnement.

○ Objectifs

- Consolider les apprentissages en donnant la priorité à la qualité et non plus à la quantité.
- Augmenter sur le temps scolaire la part de travail et d'implication personnelle.
- Accroître l'accompagnement individuel en portant un regard sur la personne avant celui porté sur l'élève.
- Développer chez les enseignants le travail et la recherche en équipe.
- Améliorer le climat relationnel et de coopération entre adultes et jeunes et entre jeunes eux-mêmes.
- Préparer à l'autonomie progressive nécessaire à la réussite des études et des parcours post baccalauréat.
- Passer d'une évaluation qui classe à une évaluation qui motive.
- Accueillir et valoriser la diversité dans tous ses aspects : identitaire, culturelle, familiale, sociale, ...
- Faire de chaque établissement une organisation « apprenante ».

○ Modalités

- Attention portée sur l'estime de soi et la confiance du jeune envers lui-même et envers les autres.
- Propositions de soutien disciplinaire et méthodologique.
- Remédiation aux difficultés avant une évaluation finale en donnant la priorité à l'évaluation formative et en introduisant l'autoévaluation.
- Organisation du temps scolaire en cohérence avec les capacités d'attention et la nécessité de développer la part de travail personnel.
- Accompagnement des équipes pour l'évolution des pratiques pédagogiques et des organisations.
- Évaluation formative par contrat de confiance et qui donne une seconde chance.
- Encouragement de la formation des pairs par les pairs en particulier pour le développement de la citoyenneté.
- Développement progressif de l'autonomie pédagogique et organisationnelle des équipes sous la responsabilité d'un chef d'établissement, manager du changement.
- Augmentation de la place du contrôle continu dans la validation des baccalauréats.
- Rapprochement de la formation continue des enseignants des établissements en permettant aux équipes d'être « accompagnées » sur place dans le processus nécessairement long du changement des pratiques.